FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identificateur de produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU(Contenu:Citral, Ethyl methylphenylglycidate, Linalool, d-Limonene)
Autre identifiant: 20-62-5
Identificateur unique de formule (UFI): WNF1-K0VP-U003-YUC3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages du produit: Désodorisant,Usage professionnel uniquement.
Usages déconseillés: Utiliser uniquement pour les applications prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise: Vectair Systems Ltd
Adresse de l'entreprise: Unit 3, Trident Centre, Armstrong Road, Basingstoke, Hampshire, RG24 8NU, UK
Contact: Product Development
Adresse e-mail: prod-dev@vectairsystems.com
Téléphone de l'entreprise: +44 (0) 1256 319500 (Office Hours 09:00 to 17:00)
Personne responsable: Vectair Systems (Netherlands) B.V.
Adresse: De Boelelaan 7, 7th Floor, 1083HJ Amsterdam, Netherlands
Téléphone: +31 208 025 280

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence: INFOTRAC +1 800 535 5053 INTERNATIONAL +1 352 323 3500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Classe et catégorie de danger:
Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
H315, Provoque une irritation cutanée.
H317, Peut provoquer une allergie cutanée.
H319, Provoque une sévère irritation des yeux.
H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Mention d'avertissement

Attention.

Mention de danger

H315, Provoque une irritation cutanée.

H317, Peut provoquer une allergie cutanée.

H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information complémentaire:

EUH208, Contient Allyl cyclohexanepropionate, Dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde, Linalyl acetate, alpha-Hexylcinnamaldehyde, dl-Citronellol, l-.beta.-Pinene. Peut produire une réaction allergique.

Conseil de prudence

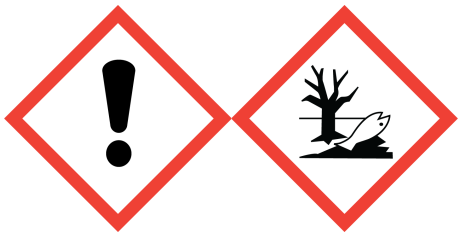
P280, Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302/352, EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305/351/338, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333/313, En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337/313, Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501, Éliminer le contenu/récipient dans: site d'élimination approuvé.

Pictogrammes



Identificateur unique de formule (UFI):

WNF1-K0VP-U003-YUC3

2.3. Autres dangers

Autres dangers

Éléments d'étiquetage CLP pour les sensibilisants cutanés::	Allyl cyclohexanepropionate, Dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde, Linalyl acetate, alpha-Hexylcinnamaldehyde, dl-Citronellol, l-.beta.-Pinene
Concentration (%) en Hydrocarbure ::	7.2000%

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Contenu:

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Tricyclodecenyl acetate	5413-60-5	226-501-6		1-<5%	Aquatic Chronic 1; H410,-	oral: ATE = 2750 mg/kg bw
d-Limonene	5989-27-5, 138-86-3, 5989-54-8	227-813-5, 205-341-0, 227-815-6	Exempt < 1 Tonne/pa or natural source	1-<5%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3; H226-H304-H315-H317-H400-H412,-	M = 1
Diethyl malonate	105-53-3	203-305-9	01-2119886972-18-XXXX	1-<5%	Eye Irrit. 2;H319,-	
Benzyl acetate	140-11-4	205-399-7	01-2119638272-42-XXXX	1-<5%	Aquatic Chronic 3; H412,-	oral: ATE = 2490 mg/kg bw
2-tert-Butylcyclohexyl acetate	88-41-5	201-828-7	01-2119970713-33-xxxx	1-<5%	Aquatic Chronic 2; H411,-	oral: ATE = 4600 mg/kg bw
Linalool	78-70-6	201-134-4	01-2119474016-42-XXXX	1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317-H319,-	oral: ATE = 2790 mg/kg bw
Decanal	112-31-2	203-957-4		1-<5%	Eye Irrit. 2-Aquatic Chronic 3;H319-H412,-	oral: ATE = 3730 mg/kg bw
Citral	5392-40-5	226-394-6	01-2119462829-23-XXXX	1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1;H315-H317-H319,-	
Dihydromyrcenol	18479-58-8	242-362-4	01-2119457274-37-XXXX	1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-STOT SE 3;H315-H319-H336,-	oral: ATE = 3020 mg/kg bw
Alkanes, C12-15-branched and linear	1437281-03-2	846-790-8		1-<5%	Asp. Tox 1;H304,-	
Ethyl methylphenylglycidate	77-83-8	201-061-8	01-2119967770-28-XXXX	1-<5%	Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 2;H317-H411,-	
l-.beta.-Pinene	18172-67-3	242-060-2		1-<5%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H226-H304-H315-H317-H410,-	M = 1
alpha-Hexylcinnamaldehyde	101-86-0, 165184-98-5	202-983-3, 639-566-4	01-2119533092-50-XXXX	1-<5%	Skin Sens. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2;H317-H400-H411,-	M = 1-oral: ATE = 3100 mg/kg bw
Linalyl acetate	115-95-7	204-116-4	01-2119454789-19-XXXX	1-<5%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317,-	
alpha-Terpineol	98-55-5, 8000-41-7, 10482-56-1	202-680-6, 233-986-8, 232-268-1		1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2; H315-H319,-	oral: ATE = 4300 mg/kg bw
Allyl heptanoate	142-19-8	205-527-1	01-2119488961-23-XXXX	0.1-<1%	Acute Tox. 3-Acute Tox. 3-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2; H301-H311-H400-H411,-	M = 10-dermal: ATE = 810 mg/kg bw-oral: ATE = 218 mg/kg bw

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

Allyl cyclohexanepropionate	2705-87-5	220-292-5		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Acute Tox. 4-Skin Sens. 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2; H302-H312-H317-H400-H411,-	M = 1-dermal: ATE = 1600 mg/kg bw-oral: ATE = 380 mg/kg bw
Dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde	27939-60-2, 68039-49-6, 68039-48-5	248-742-6, 268-264-1, 268-263-6, 943-728-2	01-2119982384-28-XXXX	0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 2;H315-H317-H319-H411,-	oral: ATE = 2830 mg/kg bw
dl-Citronellol	106-22-9, 7540-51-4	203-375-0		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317-H319,-	dermal: ATE = 2650 mg/kg bw-oral: ATE = 3450 mg/kg bw
Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9	01-2119976371-33-xxxx	0.1-<1%	Acute Tox. 4-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2;H302-H400-H411,-	oral: ATE = 1160 mg/kg bw

Substances présentant des limites d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires:

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Citral	5392-40-5	226-394-6	01-2119462829-23-XXXX	1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1;H315-H317-H319,-	
d-Limonene	5989-27-5, 138-86-3, 5989-54-8	227-813-5, 205-341-0, 227-815-6	Exempt < 1 Tonne/pa or natural source	1-<5%	Flam. Liq. 3-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3; H226-H304-H315-H317-H400-H412,-	M = 1

Substances qui sont des perturbateurs endocriniens selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, supérieur à 0,1%:

Non applicable

Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables, au-delà de 0,1%:

Non applicable

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir du site d'exposition, se mettre à l'air frais, se reposer et consulter un médecin.

Exposition des yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Exposition de la peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non attendu, voir Section 4.1 pour plus d'informations.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Milieux compatibles: Dioxyde de carbone, Voie sèche, Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possible libération: Monoxyde de carbone, composés organiques non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir les mesures de protection dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à distance des canalisations, de l'eau de surface et souterraine et du sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Retirer les sources d'inflammation. Fournir une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation excessive des vapeurs. Contenir immédiatement tout déversement à l'aide de sable ou de poudre inerte. Mettre au rebut conformément aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à distance de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer. Porter un équipement de protection individuelle si nécessaire. Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle. Utiliser dans des espaces correctement ventilés. Interdiction de boire, de manger ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé. Fermer correctement le conteneur. Conserver au frais. Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Désodorisant,Usage professionnel uniquement.: Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail:

Ingrédient	CAS	CE	Description	Valeur
Citral	5392-40-5	226-394-6	Polish NDS mgm3	27 mg/m³
			Polish NDSCh mgm3	54 mg/m³
d-Limonene	5989-27-5, 138-86-3, 5989-54-8	227-813-5, 205-341-0, 227-815-6	German OEL Long term ppm	5 ppm
			German OEL Long term mgm3	28 mg/m³
			German OEL Short term mgm3	112 mg/m³
			(CH)-Switzerland_KZGW-Wert 1_mg/m³	40 mg/m³
			(CH)-Switzerland_KZGW-Wert 2_ppm	7 ppm
			(CH)-Switzerland_MAK-Wert 1_mg/m³	80 mg/m³
			(CH)-Switzerland_MAK-Wert 2_ppm	14 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux / de la peau

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection respiratoire

Garantir une ventilation adéquate et continue afin d'éviter la formation excessive de vapeur et d'assurer le respect des limites d'exposition sur le lieu de travail. Si nécessaire, et en fonction des caractéristiques et des volumes d'utilisation, les contrôles techniques suivants peuvent être requis comme mesures de protection supplémentaires : a) Isoler les salles de mélange et les autres espaces où ce matériau est utilisé ou manipulé à découvert. Maintenir ces espaces à

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

une pression inférieure à celle du reste de l'usine. b) Porter un équipement de protection individuelle - un appareil respiratoire agréé correctement installé et équipé d'une cartouche ou d'un boîtier filtrant la vapeur organique et d'un filtre à particules. c) Utiliser une ventilation par aspiration locale autour des réservoirs ouverts et des autres sources ouvertes entraînant une exposition potentielle afin d'éviter une inhalation excessive, y compris les espaces où le matériau est pesé ou mesuré à découvert. De plus, utiliser une ventilation par dilution générale dans l'espace de travail afin de supprimer ou de réduire l'éventuelle exposition du personnel. d) Utiliser des systèmes clos pour transférer et traiter ce matériau.

Voir également les Sections 2 et 7.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique/Couleur:	green Solide
Odeur:	Caractéristique
Seuil Olfactif:	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Inflammabilité:	Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non déterminé
Point d'éclair;	> 100 °C
Température d'auto-allumage:	> 200 °C
Température de décomposition:	Sans objet
pH:	Non déterminé Substance/mixture is non-soluble (in water)
Viscosité cinématique:	Non déterminé
Solubilité;	Non déterminé
Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé
Pression de vapeur;	Non déterminé
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non déterminé
Caractéristiques des particules:	Non déterminé

9.2. Autres informations

Volatile Organic Compound:	36.1000%
(CH) VOC % Switzerland:	35.600%

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ne présente aucun danger significatif de réactivité en soi ou au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité dans des conditions normales de conservation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non attendu dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur extrême.

10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec des acides forts, des alcalis ou des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Non attendu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'a pas été soumis à essai dans son ensemble concernant les effets sur la santé. Ces derniers ont été calculés à l'aide des méthodes énoncées dans le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

Toxicité Aiguë:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par voie orale	>5000
Toxicité aiguë par voie cutanée	>5000
Toxicité aiguë par inhalation	Non disponible.
Corrosion/irritation cutanée:	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Lésion oculaire grave/irritation oculaire:	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT-exposition unique:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT-exposition répétée:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration:	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Ingrédient	CAS	CE	LD50/ATE Voie orale	LD50/ATE Voie cutanée	LC50/ATE Inhalation	LC50 Voie
Allyl heptanoate	142-19-8	205-527-1	218	810	Non disponible.	Non disponible.

Voir les Sections 2 et 3 pour des informations complémentaires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité Non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance ne respecte pas les critères PBT/vPvB du Règlement REACH, Annexe XIII.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne Non applicable

12.7. Autres effets néfastes Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Mettre au rebut conformément aux réglementations locales. Éviter de mettre au rebut dans les systèmes d'évacuation et dans l'environnement. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site agréé de traitement des déchets pour leur recyclage ou leur mise au rebut.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe (s) de danger pour le transport	Sous-risque:	14.4. Groupe d'emballage
Règlement type de l'ONU	UN3077	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Tricyclodecenyl acetate, l-.beta.-Pinene)	9	-	III
IMDG	UN3077	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Tricyclodecenyl acetate, l-.beta.-Pinene) MARINE POLLUTANT	9	-	III
ADR,RID,ADN	UN3077	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Tricyclodecenyl acetate, l-.beta.-Pinene)	9	-	III
ICAO TI	UN3077	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Tricyclodecenyl acetate, l-.beta.-Pinene)	9	-	III

14.5. Dangers pour l'environnement Cette matière est classée comme une substance dangereuse pour l'environnement en vertu du règlement type de l'ONU. Ceci est classé comme un polluant marin selon le code IMDG.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun supplément

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

N° de référence SDS :: SD-000430S

We confirm that this product does not contain nanoforms or nanoparticles, based on verification from our supply chain.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations»

Limite de concentration en %: SCI 2=76.92% EDI 2=85.47% SS 1=22.73% EH C2=37.99% EH C3=3.75%

Total valeurs fractionnaires: SCI 2=1.30 EDI 2=1.17 SS 1=4.40 EH C2=2.63 EH C3=26.70

Reference: SD-000430S

Légende des révisions:

Non applicable

Code des abréviations:

Abréviation	Signification
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 3
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox 1	Danger par aspiration, catégorie de danger 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie de danger 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P270	Interdiction de manger, de boire ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301/310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301/312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303/361/353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304/340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P331	NE PAS faire vomir.
P332/313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333/313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337/313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P361	Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370/378	En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction: Foam, Produit chimique sec, Le dioxyde de carbone.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403/233/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
P403/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans: site d'élimination approuvé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: V-AIR FLOW MAX - TROPICAL PUNCH V-FLOW-TP-MAX-EU

Version: 1

STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont à notre connaissance véridiques et exactes, cependant toutes les données, instructions, recommandations et/ou suggestions ne sont pas garanties.